Créer une petite entreprise

Description

La création d'entreprise et notamment d'une petite entreprise, suppose l'existence d'une idée à exploiter.

Cette nouvelle aventure doit tout d'abord débuter par le choix de la forme juridique appropriée ainsi, par la suite, que l'accomplissement des formalités de création d'entreprise. Les démarches de création ont lieu selon des étapes à accomplir dans un ordre précis.

Créez votre petite entreprise en ligne

Que faire avant de créer votre petite entreprise ?

Sous certaines conditions, toute personne de nationalité française peut créer son entreprise. Toutefois, la procédure est souvent longue donc il peut être intéressant de participer à une formation à la création d'entreprise. Cela donne la possibilité de savoir comment créer une société en France et ainsi d'assurer la gestion de l'entreprise.

En effet, beaucoup d'entre elles ne survivent pas à leur première année d'activité par manque de ressources ou par l'adoption d'une mauvaise stratégie. Afin de pallier une telle situation, voici quelques conseils afin **d'assurer la pérennité de votre projet** :

1. Assurez-vous que la passion à l'origine de votre idée soit encadrée par une stratégie raisonnable ;
2. Prenez conscience de vos forces et lacunes avant de monter votre société. Au besoin, comblez vos lacunes par des formations adaptées ou des tiers compétents ;
3. Trouvez une dénomination sociale;
4. Réaliser une bonne étude de marché afin de déterminer la faisabilité du projet ;
5. Optimiser votre visibilité en concevant un site internet dès la création de l'entreprise ou bien en créant votre entreprise sur internet;
6. Prenez en compte les avis et conseils de votre entourage au sujet de votre idée ;
7. Définissez les différentes formalités et démarches administratives à accomplir.

A noter : Il est possible de créer son entreprise à l'étranger tout en vivant en France.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Comment créer une petite entreprise ?

Créer une petite société (une marque, une entreprise de service aux entreprises, une entreprise de sécurité privée, un magasin de vêtement) nécessite d'abord de trouver une idée à développer.

Etape 1 : Comment trouver une idée à développer ?

Afin de trouver une idée de création d'entreprise, vous pouvez vous baser sur :

- Les nouvelles tendances : elles permettent de trouver une idée qui n'est pas encore exploitée ;
- Son activité actuelle : on peut développer une activité qui s'inscrit dans la même lignée que son emploi actuel. Cette technique est très employée, puisqu'elle suppose que l'entrepreneur connaisse déjà sa future activité. Un pharmacien par exemple peut facilement se tourner vers l'ouverture d'une pharmacie.

Attention : dans le cas où le salarié est sous clause de non-concurrence après avoir quitté l'entreprise, celui-ci doit choisir judicieusement une activité qui ne lui sera pas préjudiciable vis-à-vis de son ancien employeur.

Etape 2 : Tester son idée de création d'entreprise

En effet, **tester la fiabilité** de son projet est primordial avant de se lancer. Concrètement, cela suppose de se mettre dans la peau d'un investisseur et de se poser le plus honnêtement possible, les mêmes questions que lui, comme par exemple:

- « L'idée fixée répond-elle à un besoin précis ? » ;
- « Le besoin défini est-il commun ou limité à une catégorie de personnes ? » ;
- « Les utilisateurs accepteront-ils de payer pour ce type de service ? ».

À l'issue de ce test, l'idée pourra se voir être confirmée, infirmée ou bien partiellement validée avec un besoin de réajustement.

Dans le cas où ce projet ne rencontrerait que des réponses favorables aux questions ci-dessus, la prochaine étape pour cette petite entreprise serait de réaliser une étude de marché.

© 2023 LEGALPLACE SAS

Etape 3 : Faire une étude de marché

Cette phase est capitale puisqu'elle permet de **définir les bases du projet**, notamment sa faisabilité. En effet, c'est au cours de cette étape que l'entrepreneur définit les forces et les faiblesses de son projet.

Non seulement il fixe les **hypothèses sur l'idée de création**, mais en plus, il prévisualise son chiffre d'affaires. Pour tout dire, il se projette dans la réalisation de son idée.

Etape 4 : Établir un business plan

Le business plan est un document important. C'est grâce à lui qu'il est possible **d'obtenir un financement auprès des investisseurs**. Il est notamment rédigé de façon à rendre compte de :

- La raison d'être de l'entreprise et de la stratégie de développement ;
- La cible de l'entreprise grâce à l'étude de marché ;
- Son processus de création-fabrication ;
- Son chiffre d'affaires envisagé et des besoins financiers pour y parvenir ;
- La part de marché évaluée.

Muni du business plan, le futur entrepreneur pourra alors **rechercher un financement**.

Etape 5 : Rechercher le financement

Au même titre qu'une société de plus grande envergure, une petite entreprise nécessite un **financement initial**.

Il en existe 4 types :

- **Interne** : il consiste à **réunir les apports des associés** ;
- **Externe** : il peut être obtenu par **financement participatif** ;
- **Bancaire** : ce sont les **prêts** ou **crédits** ;
- **Gouvernemental** : regroupe les aides étatiques (ACRE, NACRE, etc.).

Etape 6 : Les dernières étapes

Pour créer sa petite entreprise, il faudra ensuite :

© 2023 LEGALPLACE SAS

- **Choisir son local** : il pourra être le siège social de l'entreprise ;
- **Déposer le nom ou la marque** ;
- **Rédiger** et procéder à l'enregistrement des statuts;
- **Immatriculer la petite entreprise** : l'immatriculation se fait auprès du CFE compétent et lui permettra de figurer sur les registres officiels correspondant à son activité (RCS, RM, RNE, répertoire spécial aux agents commerciaux, répertoire spécifique des professions libérales).

Zoom : Aussi, lorsque vous souhaitez créer votre petite entreprise, un certain nombre de formalités sont à respecter. Afin d'alléger vos démarches et d'éviter toute erreur, **LegalPlace** vous propose son aide pour vous accompagner dans le processus de création de votre petite entreprise ! Cette solution vous permettra ainsi vous concentrer exclusivement sur le lancement de votre activité.

Quel statut juridique adopter ?

L'entrepreneur doit choisir quelle forme juridique est la plus adaptée à son projet.

Pour procéder à un tel choix, il convient d'analyser ces statuts pour connaître **leurs avantages et inconvénients**.

Forme juridique	Avantages	Inconvénients
Société par actions simplifiée (SAS) Articles L227-1 à L227-20 du Code de commerce	-Fonctionnement simple -Capital social libre	-Coût élevé de création -Lourd fonctionnement
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)	-Responsabilité limitée -Cession facile du patrimoine -Simplicité de constitution -Liberté d'action du dirigeant	-Coût élevé de création -Fonctionnement lourd
Entreprise individuelle (EI)		– Imposition limitative

© 2023 LEGALPLACE SAS

Auto-entrepreneur (ou micro-entreprise)	-Absence de TVA à facturer –Cotisations sociales simples	-Chiffre d'affaires limité -Calcul des charges sur CA*
Société en nom collectif (SNC) Articles L221-1 à L221-17 du Code de commerce	-Absence de seuil de capital -Fermeture possible	-Fonctionnement formel -Départ de société difficile
Société à responsabilité limitée (SARL) Articles L223-1 à L223-43 du Code de commerce	-Responsabilité limitée -Société évolutive	-Fonctionnement formel -Coût élevé de constitution
Société Anonyme (SA) Articles L225-1 à L225-270 du Code de commerce	-Responsabilité limitée -Transmission d'actions facile	-Fonctionnement formel -Désignation du CC*

*__CA__ : chiffre d'affaires

© 2023 LEGALPLACE SAS

*__CC__ : commissaire aux comptes

Quels secteurs pour une petite entreprise?

La première étape est de **trouver l'idée à développer**. Et ce ne sont pas les idées de création d'entreprise, même à petit budget, qui manquent. Il faut néanmoins faire un choix judicieux en fonction du **secteur envisagé.**

Le secteur de l'alimentaire

Ces dernières années, le secteur de l'alimentaire connaît un certain essor, surtout avec l'**avènement des commerces de proximité**. Outre les supermarchés et supérettes, les boutiques de vente de produits plus sains et éco-responsables bénéficient d'un véritable engouement.

Créer une petite entreprise peut par exemple consister à **orienter son activité** vers la biscuiterie, la confection de glaces, de chocolat, de foie gras, de thé et de café, etc. De plus, un autre concept consiste à envisager d'assurer un service de livraison à domicile. Cette option est surtout adoptée par les personnes qui souhaitent créer une entreprise en ligne.

Il peut aussi s'agir d'ouvrir une épicerie, d'ouvrir un petit restaurant, d'ouvrir une boucherie ou encore d'ouvrir un petit bar, ouvrir une pizzeria etc.

Le secteur de l'immobilier

En France, on compte plus de 25 000 travailleurs indépendants dans le domaine de l'immobilier. La plupart sont des mandataires immobiliers. Cette activité d'indépendant, autrefois marginalisée, est adoptée par de nombreux professionnels y compris les agences immobilières. Ils peuvent en effet exercer comme agent commercial immobilier sous le statut d'auto-entrepreneur ou bien agent immobilier indépendant.

Le secteur des travaux en bâtiment

Un entrepreneur qui envisage de se lancer dans ce domaine peut opter soit pour l'intermédiation, soit pour la spécialisation.

- **L'intermédiation** consiste à réaliser des tâches de courtage en travaux.

© 2023 LEGALPLACE SAS

- **La spécialisation**, quant à elle, comme l'indique son nom, consiste à créer une entreprise spécialisée dans la réalisation de travaux. Plomberie, électricité, menuiserie, maçonnerie…

A noter: autant de secteurs sont à explorer lorsque l'on monte son entreprise sans fonds ou bien même sans diplôme.

Les services aux particuliers

En dehors des entreprises classiques de services aux particuliers, de nouvelles formes d'activité changent l'aspect du domaine. Parmi les activités envisageables, on peut citer les **studios de photographie**, **centres d'impression 3D**, boutiques de réparation de smartphones, centres d'éducation canine, etc.

Il est également possible de créer une petite entreprise spécialisée dans le domaine des loisirs pour les particuliers. C'est le cas de la création d'activités tournant autour de l'univers des jeux de parcs ou d'escape games pour les plus âgés.

Les services aux professionnels

Même si les sociétés spécialisées dans les services aux professionnels sont nombreuses, certaines autres activités peuvent être réalisées. Par exemple, l'entrepreneur peut proposer de :

- Faire des traductions de texte dans une langue donnée ;
- Réaliser des missions de conseil en marketing et en ressources humaines ;
- Offrir des services de stockage de données au sein des entreprises ;
- Être relecteur-correcteur des documents d'une entreprise ;
- Être un commercial pour l'entreprise, etc.

Le domaine de la mode

Le **secteur de la mode n'est pas exempt d'idées de création**.

Par exemple, l'entrepreneur peut créer du prêt-à-porter. Bien sûr, il convient d'en avoir les moyens. Sinon, suivant ses compétences, il peut intervenir en tant que spécialiste de l'habillement des enfants ou des adultes. Il peut aussi servir en tant que conseiller en habillement de type sportif.

© 2023 LEGALPLACE SAS

FAQ

Quel type d'entreprise créer ?

La personne qui souhaite lancer son activité peut choisir entre plusieurs statuts juridiques. Pour faire ce choix, il convient d'analyser les différents statuts, leurs propriétés, avantages et inconvénients. Il existe ainsi la SAS, l'EURL, l'EI, l'auto-entreprise, la SNC et la SA.

Comment créer une entreprise sans argent ?

Pour créer une entreprise sans argent, il convient d'établir un business plan précis et performant rendant compte des forces du projet. En effet, c’est grâce à lui qu’il est possible d’obtenir un financement auprès des investisseurs et notamment de bénéficier des aides à la création ainsi qu’un financement externe ou bancaire.

Quel statut choisir pour une petite entreprise ?

Selon les choix et envies de la personne qui lance son activité, le statut le plus adapté varie. En effet, pour choisir le meilleur statut possible, il faut impérativement prendre en compte plusieurs critères comme le type d'activité, le secteur, la responsabilité, la pérennité sociale de l'entreprise...

© 2023 LEGALPLACE SAS